



Cernay
en direct e

Dans votre Bulletin

Cernay
en direct e

Le point sur les projets d'urbanisme

OBJETS TROUVES

- Une **clef de voiture Volkswagen** trouvée le 19/06
- Un **trousseau de clefs** trouvé au stade de football après la fête patronale (trois clefs rondes blanches, une clef ronde jaune et une clef carrée blanche)
- Un **trousseau de clefs** trouvé rue du Maréchal Foch le 4/07 (une grande clef jaune, une petite clef jaune, trois clefs blanches).
- **Clef de voiture Volvo** avec porte-clefs Volvo Delhorbe automobile trouvée le 14 août 2018 dans le mont de Berru.
- un **doudou rose** déposé dans la boîte aux lettres de la mairie.

Permanence des élus de 18h30 à 19h30 (hors congés scolaires)

jeudi **22 novembre** D.DELOUETTE

jeudi **6 décembre** P.COPP

Monsieur Patrick BEDEK : Maire, reçoit sur rendez-vous

Madame Dominique DELOUETTE : 1ère Adjointe en charge des finances, des impôts et du quotidien

Monsieur Philippe COPP : 2ème Adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie, de la sécurité et de la prévention

Madame Christine TASSIN : 3ème Adjointe en charge de la petite enfance, de la vie associative, de la communication, des affaires sociales, sportives et culturelles

Monsieur Christian SERNICLAY : 4ème Adjoint en charge des bâtiments communaux, du cimetière, des travaux divers et des espaces verts

Monsieur Arnaud JULLIARD : Conseiller Municipal délégué à la voirie



Mesdames, Messieurs, chères amies, chers amis

La rentrée est vite arrivée, en espérant que chacun a pu profiter des vacances ou congés bien mérités. Les travaux place de la République sont maintenant terminés, la signalétique est dorénavant mise, même s'il reste encore quelques panneaux à poser. Un panneau lumineux est installé au croisement de la boulangerie et permettra de vous informer plus rapidement (événements, conditions météorologiques, alertes neige et verglas, enquête publique, réunions diverses, etc.).

Dans la rue Colbert, la canalisation d'eau potable va être changée afin d'éviter à l'avenir une éventuelle odeur désagréable de l'eau. On approche de la sortie du tunnel pour la montée en débit, un flash info dans ce bulletin y est consacré. Les travaux du futur restaurant vont démarrer en novembre place de la République et la construction de la cantine scolaire devrait commencer à la même époque.

La rentrée scolaire a vu l'ouverture d'une classe supplémentaire grâce à l'intervention concertée de la directrice d'école, des parents d'élèves et de la commune. Une institutrice supplémentaire a été nommée.

Le giratoire de la RD944 sera, comme prévu, ouvert à la circulation fin octobre et facilitera la liaison des habitants vers Châlons-en-Champagne.

La nouvelle zone artisanale le long de la RD944 se commercialise rapidement et de nombreuses entreprises sont installées, en cours de travaux ou d'instruction de permis de construire.

Une étude avec le Grand Reims est en cours pour sécuriser le croisement de la route de Bétheny et la RD151 au Linguet.

Le futur lotissement devrait voir sa concrétisation sur 2021 et permettra de répondre en matière d'habitation aux nombreux emplois créés sur la nouvelle zone artisanale et aux habitants de Cernay-lès-Reims.

Vous l'aurez compris, notre commune poursuit son chemin de développement et de travail avec un conseil municipal tourné vers l'avenir et engagé ; je tiens ici à le remercier vivement.

Enfin, je ne saurais trop rappeler les règles de civisme nécessaires pour une vie en harmonie dans une communauté (règles du stationnement, taille des haies et arbres, nettoyage de ses trottoirs, règles d'hygiène pour nos amies les bêtes, respect des nuisances sonores et visuelles, etc.).

Bien fidèlement

Patrick BEDEK

Au fil des jours passés

Marché d'Elles : un rendez-vous annuel apprécié

En 5 ans, le Marché d'Elles est devenu un des premiers rendez-vous appréciés du début du printemps des Sarnaciens et des populations de l'agglomération rémoise, venues en nombre cette année, malgré une météo peu clémentelle ! Rappelez-vous ce dimanche 18 mars sous la neige !

Cette dernière édition a été marquée par un nombre d'exposantes toujours plus important ; 47 productrices et créatrices cette année ont exposé productions de qualité et créations 100% fait main.

« Diversité, Qualité et Artisanat d'Art », telle est la devise du « Marché d'Elles » pour la plus grande satisfaction des visiteurs.

A l'année prochaine !



Matinée propreté

Le rendez-vous était fixé à 9h30 place de la République.

Gilets jaunes, gants et sacs poubelles étaient de rigueur. Le soleil fut également de la partie et a contribué à réchauffer les collecteurs de déchets ce premier samedi d'avril.

La récolte a été plus que correcte... Jusqu'à des objets assez conséquents comme un vieux caddy ou un vieux WC.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, y compris les pompiers et le club de marche de Cernay qui est venu en renfort pour nettoyer les abords de notre belle commune.



Repas des aînés

Le traditionnel repas-spectacle des aînés, offert par le CCAS aux séniors de la commune âgés de 68 ans et plus, s'est déroulé à la salle des fêtes de Prunay le dimanche 15 avril.

85 personnes ont répondu favorablement. Nous serons vigilants pour les prochaines années aux périodes de vacances scolaires... Le spectacle « Music Hall » a séduit une majorité du public. Notre doyenne de l'assemblée, Madame Peyroth, ainsi que notre doyen Monsieur Machet ont reçu tous deux un joli panier garni.

Cette journée se clôture dans une ambiance amicale et chaleureuse.



Cérémonie du 8 mai

Les Sarnaciens ont pu se rassembler sur la nouvelle place pendant que les pompiers et les anciens combattants se trouvaient réunis devant le monument aux morts, pour rendre hommage à nos soldats tombés durant la seconde guerre mondiale. Un vin d'honneur a clôturé cette commémoration.



Nos amis allemands en visite à Cernay-lès-Reims

Les 9 et 10 juin, nos amis de Gauangeloch sont venus dans les familles d'accueil respectives pour partager des moments de convivialité avec les Sarnaciens.

Toutes les personnes du Comité de Jumelage Franco-Allemand se sont retrouvées le dimanche midi autour de mets très raffinés préparés par le Maître Restaurateur de la Renardière. Le beau temps était au rendez-vous et le déjeuner a été servi à l'extérieur, ce qui a été vivement apprécié de tous.

Du côté allemand, 3 nouvelles personnes se sont jointes au groupe. Nous espérons, de notre côté, susciter l'envie de venir en 2019 à Gauangeloch.

Fête patronale ensoleillée

Pour la seconde année les forains ont installé leurs attractions sur le parking du terrain de football.

Petits et grands ont pu apprécier les diverses activités proposées ; le samedi soir beaucoup de Sarnaciens se sont retrouvés sur la piste de danse tandis que d'autres partageaient le traditionnel saucisse/frites préparé par nos amis les pompiers.

Le dimanche après-midi, un clown magicien est venu présenter son spectacle qui a ravi autant les juniors que les seniors. Le traditionnel verre de l'amitié et la rose pour la fête des mères ont clôturé le week-end bien animé et bien ensoleillé.

Les forains ont invité les enfants de l'école à partager un goûter le lundi après les cours.



Fête de l'été

Cette année le temps nous a gâtés tout particulièrement pour notre fête de l'été.

Petits et grands se sont retrouvés place de la République pour le départ de la retraite aux flambeaux.

De nombreuses personnes se sont ralliées au défilé lors du passage dans les rues du village ; tout le monde s'est ensuite rassemblé sur le parking du terrain de football pour regarder le feu d'artifice ou plutôt pour admirer les nombreuses figures.

Les Sarnaciens se sont retrouvés ensuite autour d'une coupe de champagne pour clôturer cette fête très appréciée de tous.

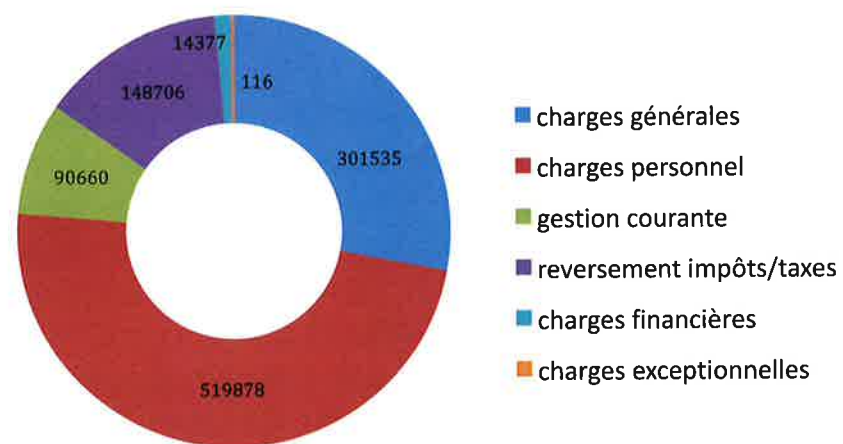


Vie communale

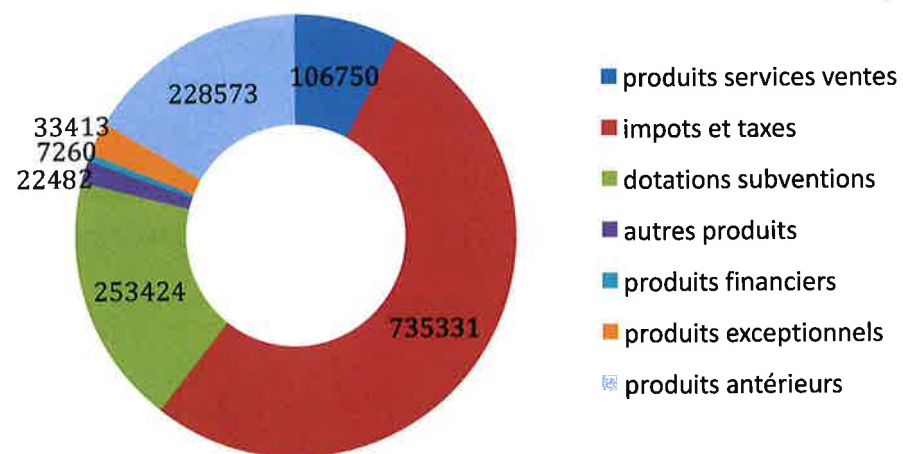
Budget définitif 2017

Le 20 mars 2018, le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2017. Il en résulte un excédent d'exploitation de 268 221,79€, affecté pour partie au financement du budget investissement de la commune (100.000€), le reste étant reporté en section de fonctionnement (168 221,79€).

Budget 2017, dépenses de fonctionnement en €



Budget 2017, recettes de fonctionnement en €



Durant le Conseil Municipal du 11 avril 2018, le conseil municipal a validé collectivement les principales orientations budgétaires pour l'exercice 2018. à savoir que les projets d'investissements seront financés par les fonds propres, par les subventions d'investissement notifiées à percevoir, la taxe d'aménagement, le remboursement de TVA, et un emprunt.

Orientations budgétaires 2018 validées par le conseil municipal

- **Pas d'augmentation de la fiscalité des ménages de la commune,**
- Maintien des projets d'investissements structurants de la commune malgré les baisses de dotations de l'Etat⁽¹⁾, et la suppression de certaines ressources indirectes (part communale des impôts locaux),
- Limitation des charges de fonctionnement et notamment des charges de personnel sans réduire nos possibilités de rendre un service public de qualité,

Avec au final : garantir les équilibres financiers de la commune

Présentation du budget primitif 2018

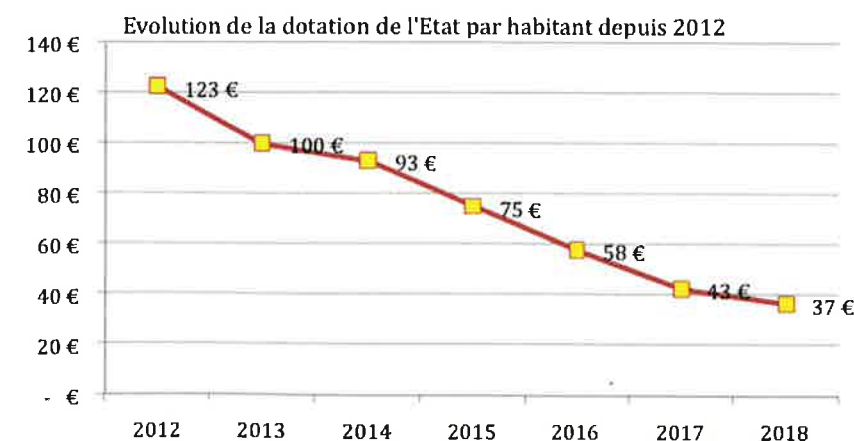
- budget de fonctionnement : 1 243 728€
- budget d'investissement : 1 429 560 €

Les principales dépenses de la commune pour l'année à venir concernent :

- pour une part importante des gros travaux d'entretien, ainsi que les deux projets structurants de la nouvelle cantine et de la réhabilitation du restaurant de la place de la République,
- la reconstruction du mur de façade du cimetière, pour lequel nous avons obtenu une aide de l'Etat de 16 079€, sur une dépense prévisionnelle de 64 315,20€ TTC,
- le changement de la toiture de l'actuelle cantine, pour un montant de 9 076,80€ TTC. Pour information, le bâtiment sera réaffecté au groupe scolaire dès l'ouverture de la nouvelle cantine.
- le changement de la porte de mairie, pour un montant de 9 430,80€ TTC,
- la mise en accessibilité obligatoire des locaux intérieurs de la salle des fêtes (portes, toilettes...), pour un montant estimé à 15.000€,
- la clôture et la mise sous alarme de l'atelier communal pour un montant de 8 038€TTC dont 30% pris en charge par le Grand Reims,
- le démoissage du toit et la réparation du chauffage de l'église pour un budget total de 10 075,60€ TTC.

- Une enveloppe de 850 000€ a été approvisionnée au budget primitif pour financer les travaux de construction de la nouvelle cantine hors mobilier et équipement de la cuisine et les travaux de réhabilitation du restaurant. Les subventions obtenues à ce jour se montent à 380 411€. Des demandes d'aide financière d'un montant total de 135 000€ sont encore en attente d'attribution et devraient venir amender cette somme, d'ici la fin de l'année.

(1)



Stationnement unilatéral

Nous vous rappelons les règles relatives au stationnement unilatéral alterné.

Extrait de l'arrêté municipal N° 2013/73 du 16 septembre 2013 portant institution d'un stationnement unilatéral alterné semi-mensuel sur la commune de Cernay-les-Reims et affiché en mairie.

Article 1er - Un stationnement unilatéral alterné semi-mensuel des véhicules est institué à titre permanent sur l'ensemble de la commune de Cernay-lès-Reims.

Article 2 - Ce stationnement se fera dans les conditions suivantes :

- du 1er au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue.

- du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs des immeubles bordant la rue.

Sauf dispositions contraires arrêtées par l'autorité municipale et dûment signalées, le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces périodes entre 20h30 et 21h00.

Article 3 - Ces dispositions seront signalées à l'attention des usagers par l'implantation de panneaux réglementaires positionnés à chaque entrée de village.

Article 4 - Les arrêtés pris antérieurement au présent arrêté et instituant le stationnement alterné unilatéral semi-mensuel sont abrogés.

Article 5 - Les rues réglementées par du stationnement matérialisé au sol ou tout autre type de stationnement ne sont pas soumises à cet arrêté.

Article 6 - Le Maire est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Propriétaires de chiens : ayez la citoyenne attitude !

Suite à de nombreuses agressions de chiens subies par les facteurs depuis ces derniers mois, la Poste souhaite sensibiliser les citoyens sur ce risque et informer des mesures de prévention qu'elle a mises en place. Un courrier et un flyer sont distribués aux propriétaires de chiens dans les communes pour leur rappeler leurs responsabilités en tant que propriétaire et le bon comportement à adopter.

Par ailleurs la municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements répétés et intempestifs. Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires et déposées dans les poubelles. L'accès aux aires de jeux destinées aux enfants est interdit aux animaux. (arrêté municipal n° 2018/04 du 24 janvier 2018).

Des gestes simples et de bon sens, qui contribuent au bien vivre ensemble indispensable à la qualité de vie de tous au sein de notre commune !



Occupation de terrains par des caravanes

Nombre d'entre vous ont vivement réagi à l'installation sauvage d'une quinzaine de caravanes au niveau du bas du village sur les terrains non construits de la rue des Noues Reines.

C'est la première fois que les gens du voyage entrent dans le village pour s'y installer illégalement, et se connecter sauvagement au réseau d'eau.

La commune est intervenue immédiatement mais en vain, pour leur demander d'aller s'installer sur les terrains qui leur sont réservés dans l'agglomération rémoise. La gendarmerie est intervenue dans des délais rapides à la demande de la commune et a permis le départ hâtif d'une dizaine de caravanes.

Pour celles qui restaient, seul le dépôt de plainte des propriétaires concernés pouvait permettre de lancer une procédure d'expulsion. S'agissant de terrains privés, la commune a sollicité les propriétaires le soir même pour que les démarches soient faites en gendarmerie. La commune a quant à elle déposé plainte pour vol d'eau et occupation illicite de terrain sur un accès communal.

Un grand merci aux propriétaires qui ont répondu à la demande de la mairie de porter plainte pour nous permettre de faciliter le départ des caravanes.

Pour tenter d'éviter une nouvelle occupation sur ces terrains qui sont désormais identifiés par la communauté des gens du voyage, la gendarmerie recommande de labourer régulièrement les terrains ; cette mesure dissuasive a déjà été mise en œuvre rapidement sur des parcelles !

Lotissement « les petits Loreaux » Entretien avec Patrick BEDEK

Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'unanimité moins une abstention en date du 20 novembre 2017 et le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité ce projet d'implantation du lotissement. Le maire de Cernay-lès-Reims répond aux remarques et questions que se posent certains habitants du village.

1 - Pourquoi avoir choisi les Loreaux comme lieu d'implantation ?

Patrick Bedek :

D'abord parce qu'il fallait une continuité par rapport à l'urbanisation actuelle, tout en privilégiant un impact limité sur les anciennes maisons. Un espace vert sera d'ailleurs implanté derrière celles-ci et la construction de quatre maisons de plain-pied pour seniors limitera la hauteur de construction. En privilégiant ce choix d'implantation, avec une sortie route de Sillery, celle-ci n'a pas de maisons existantes à proximité.

Le panneau d'agglomération d'entrée de la commune sera reculé et ira jusqu'au centre équestre afin que les sorties se fassent sur voiries communales et non plus départementales pour limiter la vitesse. De plus, un feu rouge sera installé au croisement de cette nouvelle voie pour faciliter les entrées et sorties de véhicules du lotissement. Le département a d'ailleurs donné un avis favorable à cette proposition.

2 - Quelle liaison est prévue avec le boulevard des Loreaux ?

Seul un chemin piétonnier reliera le boulevard des Loreaux à ce nouveau lotissement et en plus, il donnera sur un large espace vert planté d'arbres et de haies, de plus de 1 500 m², avec un terrain de boules et de petits espaces verts.

3 - Certains habitants parlent d'impact visuel par rapport à leur habitation existante...

Là encore, notre travail a été de le limiter par l'emplacement d'un large espace vert jouxtant les Loreaux et d'autoriser la construction de quatre logements seniors de plain-pied donc d'une hauteur et d'une surface limitées. Et je le rappelle, des arbres et des haies seront plantés en fond d'espace vert ainsi qu'en fond de parcelles pour limiter l'impact visuel.

4 - Cela va augmenter la circulation dans certaines rues (Chanceaux, Château Mouzin)...

Vu l'emplacement du futur lotissement, les habitants des nouvelles maisons n'auront aucun intérêt à passer dans ces rues qui ne feront que rallonger le temps de parcours. Et pour les Loreaux, je rappelle il n'y aura pas de liaison routière. Nous souhaitons privilégier l'entrée et la sortie par la rue de Sillery grâce à ce feu rouge. Seules les maisons du bas du lotissement (une dizaine) emprunteront la rue de Vrilly et encore dans un seul sens, car la voie du bas du lotissement sera coupée en deux par un espace vert et elles seront en sens unique.

5 - On entend dire que cela va dévaloriser « mon bien immobilier » ...

En fait, la valeur d'un bien immobilier est facteur de plusieurs éléments.

D'abord, sa situation géographique et Cernay restera toujours Cernay-lès-Reims, village très proche de Reims.

Ensuite, c'est l'attractivité globale d'une commune qui permet de bien vendre son bien. Cette attractivité provient de la beauté de la commune d'une part mais également des services qu'elle propose : école, crèche, commerces, pôle médical, artisans, ses services publics et associatifs, avec une nouvelle demande émergente qu'est le numérique. Or ces services ne peuvent se pérenniser



ou se créer que si nous avons de nouveaux habitants. Vous pouvez avoir le plus beau château du monde, s'il est isolé dans une commune sans service, il ne se vendra pas. Enfin il ne faut pas oublier que les taxes foncières et d'habitation sont également des sources d'attractivité. Moins elles sont élevées, plus votre bien sera estimé et là également les nouveaux habitants peuvent nous permettre de garder stables les impôts locaux. Des villes telles que Reims, Bezannes, Champigny, Villers aux Nœuds... construisent des appartements ou maisons nouvelles depuis des années et pourtant le prix de l'immobilier n'a pas baissé, bien au contraire.

6 - Certains reprochent des parcelles trop petites...

Les lots font en moyenne près de 500 m² (certains sont à 450 m², d'autres à plus de 600 m²) et le parcellaire est fait de telle manière que deux parcelles peuvent être réunies. L'évolution sociétale est telle que les grandes surfaces ne sont plus recherchées et que les futurs acquéreurs préfèrent mettre le prix sur les constructions (nouvelles normes RT2012) plutôt que sur les terrains. Et voir des terrains en friche qui ne se vendent pas, je m'y refuse. En outre, nous avons bâti un cahier des charges restrictif qui permettra d'aérer les implantations. Ce sont des parcelles libres de constructeur DONC chaque maison sera différente de la voisine et non jumelée (seul le garage limité à 3m50 de hauteur pourra être en limite de propriété sur certains côtés). J'ajoute que toutes les deux parcelles, il n'y aura pas la possibilité de construire en limite de propriété, un recul de trois mètres sera obligatoire.

La législation nous impose des règles. Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui règle nos P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) impose de 16 à 20 logements par hectare et 5% de logements aidés. Dans notre cas, c'est 16 logements par hectare, soit le minimum, qui est proposé et quatre logements seniors pour répondre à la règle des logements aidés. Le but était de limiter l'artificialisation des terres agricoles en privilégiant la densité afin de respecter le SCoT. La Chambre d'agriculture a donné un avis favorable à ce lotissement.

7- Cela ne rapportera rien de plus à la commune en terme de finances...

En fait, cela va nous rapporter à plusieurs niveaux :

- En matière de taxe d'aménagement. On l'estime à 210 000€ sur cinq ans et la Communauté Urbaine du Grand Reims vient de passer une délibération pour nous la reverser intégralement en vue de financer la nouvelle cantine scolaire. Se passer de ce montant grèverait gravement le plan de financement de cet équipement.
- En matière de taxes foncière et d'habitation, le montant global est estimé à 55 000€/an. Cela nous permettra de faire face à la baisse des dotations et d'améliorer les services.
- Sur le plan économique, ces nouveaux habitants feront fonctionner les commerces, artisans et professions libérales du village (coiffeur, boulangerie, garagiste, pôle médical, plombier, électricien, peintre...), ce qui permettra peut-être d'en installer de nouveaux.
- Sur le plan des services, l'apport de nouveaux habitants permet de pérenniser les services de la commune (école, crèche, services numériques, services municipaux et associatifs...).

8 - Dans quels délais ce lotissement sera-t-il réalisé ?

En termes de délai, les travaux de viabilisation et de voirie sont à réaliser sur 2019/2020. Les premiers permis de construire seront déposés en 2021 avec les premières maisons qui devraient apparaître début 2022. Nous estimons à cinq ans le temps nécessaire pour remplir ce lotissement. Il sera aéré avec de nombreux espaces verts et des maisons qui seront toutes différentes les unes des autres, tout en respectant le cahier des charges bâti par la municipalité, donnant ainsi un aspect harmonieux, que ce soit au niveau des maisons comme des clôtures.



Réhabilitation du restaurant 1, rue Thiers : premiers travaux

Dès le permis de construire obtenu, l'appel d'offres a été lancé au printemps pour permettre le démarrage des travaux le plus rapidement possible.

A ce jour, les opérations de retrait d'amiante et de plomb ont déjà été réalisées sans problème par une entreprise agréée.

Le planning de déroulement des travaux prévoit en premier lieu la réhabilitation intérieure du bâtiment puis la réhabilitation extérieure. L'ouverture du restaurant reste envisagée pour le printemps 2019.

Vers un réaménagement du Linguet

Au côté de Michel Keller, maire de Witry-lès-Reims, Alain Wanschoor, maire de Bétheny, Alain Lescouet, vice-président du Grand Reims en charge notamment de la voirie et enfin de Patrick Bedek, maire de Cernay-lès-Reims, Catherine Vautrin et l'adjointe au maire de Reims Laure Miller, ont effectué une visite du site du Linguet, situé sur la Départementale 151 à la sortie Est de Reims. Le but premier de ces échanges, qui se sont déroulés le 23 avril, était de réfléchir à comment rendre plus accessible et moins dangereuse cette zone aux automobilistes.

Cantine et garderie périscolaire : planning serré

Le nouvel architecte en charge du dossier depuis quelques mois a repris efficacement le projet. Son objectif est de tenir les délais que nous lui avons impartis pour garantir l'ouverture du nouveau bâtiment pour la rentrée 2019.

L'appel d'offres lancé avant les vacances d'été a été fructueux à l'exception d'un lot, qui ne remet pas en cause le démarrage des travaux prévus pour octobre 2018.

En attendant, Monsieur Garnier travaille à rechercher des sources d'économies sur le projet initial pour tenir au mieux les dépenses, de façon à maîtriser le budget alloué à la construction du bâtiment.



Vie associative



La Semaine à Cernay

LUNDI

Après-midi

19H00

20H30-22H30

PÉTANQUE Square La Fontaine Contact : Jean-Pierre PERRIN - Boulevard des Clèches

YOGA avec M-Christine Salle Ch. Bosteaux Contact : Marie-Noëlle LALLEMAND - 03 26 07 50 24

DANSE WEST COAST SWING Salle Ch. Bosteaux Contact : Martine MARTIN - 03 26 07 64 27

MARDI

09H15

10H20

13H30-16h30

14H00

17H00-20h00

18H45

19H00

20H30

GYMNASTIQUE avec Alexandra Salle Ch. Bosteaux Contact : Francis SONGY - 03 26 02 19 82

GYM DOUCE avec Alexandra Salle Ch. Bosteaux Contact : Francis SONGY - 03 26 02 19 82

SCRAPBOOKING 1 séance par mois Salle Ch. Bosteaux Contact : Claude NICOLAS - 03 26 07 23 54

BRODERIE, TRICOT, TRAVAUX MANUELS Salle J Scherr Contact : Danièle MARQUES

TENNIS ENFANTS avec Arnaud Salle des sports Contact : Christophe DELARME - 06 27 35 11 45

PEINTURE, DESSIN ados et adultes avec Charlotte Salle J Scherr Contact : Angeline TAILLIET - 06 88 19 71 02

YOGA avec Marie-Christine Salle Ch. Bosteaux Contact : Marie-Noëlle LALLEMAND - 03 26 07 50 24

GYMNASTIQUE avec Brigitte Salle Ch. Bosteaux Contact : Francis SONGY - 03 26 02 19 82

MERCREDI

9H30-11H00

13H30-18H30

14H00

15H00

18H00-20H00

19H30-20H30

MARCHE NORDIQUE Contact : Evelyne ROSSIN - 06 71 70 25 49

TENNIS ENFANTS à partir de 7 ans Salle des sports Contact : Christophe DELARME - 06 27 35 11 45

STREET'N'DANSE 6-9 ans avec Sophie Salle Ch. Bosteaux Contact : Anne-Marie CAPUTO - 06 74 05 23 93

STREET'N'DANSE 12-14 ans avec Sophie Salle Ch. Bosteaux Contact : Anne-Marie CAPUTO - 06 74 05 23 93

ART FLORAL 1 fois par mois Salle J Scherr Contact : M. Thérèse MARCHIANO - 03 26 97 75 08

TENNIS HOMMES Salle des sports Contact : Christophe DELARME - 06 27 35 11 45

JEUDI

14H00

14H00

18H30-20H30

19H00

20H00

PEINTURE SUR PORCELAINE Salle J Scherr Contact : Claudine ROLLIN - 14 Bld des Clèches

CLUB AS DE CARREAU Salle Ch. Bosteaux Contact : Nicole PECHEUX - 03 26 02 12 94

TENNIS FEMMES avec Arnaud Salle des sports Contact : Christophe DELARME - 06 27 35 11 45

GYM DE RENFORCEMENT avec Brigitte Salle Ch. Bosteaux Contact : Francis SONGY - 03 26 02 19 82

OENOLOGIE 6 sessions par an Salle J Scherr Contact : François CIARAVELLA - 06 28 46 18 95

VENDREDI

9H00

10H45

14H00

REVENTION DES CHUTES avec Alexandra Salle Ch. Bosteaux Contact : Francis SONGY - 03 26 02 19 82

ETIREMENTS (Stretching) avec Alexandra Salle Ch. Bosteaux Contact : Francis SONGY - 03 26 02 19 82

COUTURE Salle J Scherr Contact : Chantal VAZE - 21 bis rue Drouet d'Erlon

SAMEDI

9H30-11H00

MARCHE NORDIQUE Contact : Evelyne ROSSIN - 06 71 70 25 49

DIMANCHE

SORTIE PÉDESTRE Contact : Serge GOURDONNEAU - 06 80 60 22 75

SUR RÉSERVATION

TENNIS ET BADMINTON Salle des sports Contact : Christophe DELARME - 06 27 35 11 45

2018 un très bon cru footballistique

Le club de football de Cernay-lès-Reims (AS Cernay - Berru - Lavannes) a réalisé une saison exceptionnelle : champion en Régional 3 !

Nous accueillons les joueurs de 6 ans à 60 ans (2 équipes de vétérans). Les inscriptions sont encore ouvertes, n'hésitez pas à nous contacter.

Avec près de 280 licenciés et 2 équipes élites performantes (2^{ème} niveau Régional et 1^{er} niveau Départemental), le club s'inscrit parmi les plus performants du Grand Reims.

Un club ne peut vivre sans moyens humains et financiers. Nous recherchons des bénévoles, des éducateurs mais aussi des sponsors. Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous vous accueillerons dans un cadre familial et chaleureux !

Contact : Claude MEILLEUR 06 83 88 88 33



L'équipe A du club est montée en Régional 2 pour la saison 2018-2019



COMMUNICATION

Le secrétariat de mairie est ouvert

le **lundi** de 17h à 19h

le **mardi** de 10h à 12h30

le **mercredi** de 10h à 12h et de 14h à 18h

le **jeudi** de 15h30 à 18h

le **vendredi** de 15h à 17h

La médiathèque est ouverte

le **lundi** de 17h à 19h

le **mercredi** de 10h à 12h et de 14h à 18h

le **samedi** de 10h à 12h

A vos agendas

11 novembre

Commémoration du centenaire de la Grande Guerre à partir de 15h45 à l'Eglise St Martin pour un récital de piano.

15 décembre

Fête de Noël pour les enfants de la commune à partir de 16h00 à la salle des fêtes

FLASH infos

Débit internet

Attendu depuis de nombreuses années, la montée en débit d'internet doit être effective sur le 1er trimestre 2019. Divers travaux restent à terminer : branchement électrique de la dalle, pose de l'armoire et branchement avec le relais Orange. Une ouverture commerciale est prévue sur février 2019.

Par ailleurs, une antenne relais Orange doit être installée sur la commune à la sortie du village vers Berru pour profiter d'une 4G IN DOOR plus puissante qu'actuellement.

Pensez à télécharger l'application Centolive pour une communication vers vos smartphones.

Cernay-lès-Reims deviendra une commune connectée comme nous l'avons toujours souhaitée, favorisant ainsi son attractivité.

PHARMACIES de garde (2ème semestre 2018)

Infos Pôle Médical

Pharmacie : 03 26 07 13 10

Médecin : 03 26 03 95 35

Cabinet dentaire : 03 26 47 69 48

Kinésithérapeutes : 03 26 61 88 81

Infirmières : 03 26 07 49 96

Orthophoniste : 06 08 07 95 61

En dehors des heures d'ouverture, le week-end et jours fériés, appelez le 15 : le médecin régulateur du SAMU vous mettra en contact avec le médecin de garde sur le secteur.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
D 1 G PONFAVERGER	M 1 N BETHENVILLE	S 1	L 1 N WITRY LES REIMS	J 1 G WARMERVILLE	S 1
L 2 N WITRY LES REIMS	J 2 N WITRY LES REIMS	D 2 G BAZANCOURT	M 2 N BAZANCOURT	V 2 N WITRY LES REIMS	D 2 G BAZANCOURT
M 3 N BAZANCOURT	V 3 N CERNAY LES REIMS	L 3 N WITRY LES REIMS	M 3 N BETHENVILLE	S 3 N CERNAY LES REIMS	L 3 N WITRY LES REIMS
M 4 N PONFAVERGER	S 4	M 4 N BAZANCOURT	J 4 N WITRY LES REIMS	D 4 G BETHENVILLE	M 4 N BAZANCOURT
J 5 N WITRY LES REIMS	D 5 G CERNAY LES REIMS	M 5 N WARMERVILLE	V 5 N CERNAY LES REIMS	L 5 N WITRY LES REIMS	M 5 N WARMERVILLE
V 6 N CERNAY LES REIMS	L 6 N WITRY LES REIMS	J 6 N WITRY LES REIMS	S 6	M 6 N BAZANCOURT	J 6 N WITRY LES REIMS
S 7	M 7 N BAZANCOURT	V 7 N CERNAY LES REIMS	D 7 G PONFAVERGER	M 7 N PONFAVERGER	V 7 N CERNAY LES REIMS
D 8 G WARMERVILLE	M 8 N WARMERVILLE	S 8	L 8 N WITRY LES REIMS	J 8 N WITRY LES REIMS	S 8
L 9 N WITRY LES REIMS	J 9 N WITRY LES REIMS	D 9 G WITRY LES REIMS	M 9 N BAZANCOURT	V 9 N CERNAY LES REIMS	D 9 G WITRY LES REIMS
M 10 N BAZANCOURT	V 10 N CERNAY LES REIMS	L 10 N WITRY LES REIMS	M 10 N PONFAVERGER	S 10	L 10 N WITRY LES REIMS
M 11 N PONFAVERGER	S 11	M 11 N BAZANCOURT	J 11 N WITRY LES REIMS	D 11 G WITRY LES REIMS	M 11 N BAZANCOURT
J 12 N WITRY LES REIMS	D 12 G BETHENVILLE	M 12 N BETHENVILLE	V 12 N CERNAY LES REIMS	L 12 N WITRY LES REIMS	M 12 N BETHENVILLE
V 13 N CERNAY LES REIMS	L 13 N WITRY LES REIMS	J 13 N WITRY LES REIMS	D 14 G CERNAY LES REIMS	M 13 N BAZANCOURT	J 13 N WITRY LES REIMS
S 14 G WITRY LES REIMS	M 14 N BAZANCOURT	V 14 N CERNAY LES REIMS	L 15 N WITRY LES REIMS	M 14 N WARMERVILLE	V 14 N CERNAY LES REIMS
D 15 G WITRY LES REIMS	M 15 G WITRY LES REIMS	S 15	M 16 N BAZANCOURT	J 15 N WITRY LES REIMS	S 15
L 16 N WITRY LES REIMS	J 16 N WITRY LES REIMS	D 16 G WARMERVILLE	M 17 N WARMERVILLE	V 16 N CERNAY LES REIMS	D 16 G WARMERVILLE
M 17 N BAZANCOURT	V 17 N CERNAY LES REIMS	L 17 N WITRY LES REIMS	J 18 N WITRY LES REIMS	S 17	L 17 N WITRY LES REIMS
M 18 N WARMERVILLE	S 18	M 18 N BAZANCOURT	V 19 N CERNAY LES REIMS	D 18 G PONFAVERGER	M 18 N BAZANCOURT
J 19 N WITRY LES REIMS	D 19 G PONFAVERGER	M 19 N PONFAVERGER	S 20	L 19 N WITRY LES REIMS	M 19 N PONFAVERGER
V 20 N CERNAY LES REIMS	L 20 N WITRY LES REIMS	J 20 N WITRY LES REIMS	D 21 G BAZANCOURT	M 20 N BAZANCOURT	J 20 N WITRY LES REIMS
S 21	M 21 N BAZANCOURT	V 21 N CERNAY LES REIMS	L 22 N WITRY LES REIMS	M 21 N BETHENVILLE	V 21 N CERNAY LES REIMS
D 22 G BAZANCOURT	M 22 N BETHENVILLE	S 22	M 23 N BAZANCOURT	J 22 N WITRY LES REIMS	S 22
L 23 N WITRY LES REIMS	J 23 N WITRY LES REIMS	D 23 G BETHENVILLE	M 24 N BETHENVILLE	V 23 N CERNAY LES REIMS	D 23 G BETHENVILLE
M 24 N BAZANCOURT	V 24 N CERNAY LES REIMS	L 24 N WITRY LES REIMS	J 25 N WITRY LES REIMS	S 24	L 24 N WITRY LES REIMS
M 25 N BETHENVILLE	S 25	M 25 N BAZANCOURT	V 26 N CERNAY LES REIMS	D 25 G CERNAY LES REIMS	M 25 N WITRY LES REIMS
J 26 N WITRY LES REIMS	D 26 G CERNAY LES REIMS	M 26 N WARMERVILLE	L 26 N WITRY LES REIMS	L 26 N WITRY LES REIMS	M 26 N WARMERVILLE
V 27 N CERNAY LES REIMS	L 27 N WITRY LES REIMS	J 27 N WITRY LES REIMS	M 27 N BAZANCOURT	M 27 N BAZANCOURT	J 27 N WITRY LES REIMS
S 28	M 28 N BAZANCOURT	V 28 N CERNAY LES REIMS	D 28 G WITRY LES REIMS	M 28 N PONFAVERGER	V 28 N CERNAY LES REIMS
D 29 G WITRY LES REIMS	M 29 N PONFAVERGER	S 29	L 29 N WITRY LES REIMS	J 29 N WITRY LES REIMS	S 29
L 30 N WITRY LES REIMS	J 30 N WITRY LES REIMS	D 30 G WITRY LES REIMS	M 30 N BAZANCOURT	V 30 N CERNAY LES REIMS	D 30 G PONFAVERGER
M 31 N BAZANCOURT	V 31 N CERNAY LES REIMS		M 31 N WARMERVILLE		L 31

G Garde les Dimanches et jours fériés. Les gardes du **SAMEDI** et de **veille de jour férié** sont assurées par la pharmacie de garde le DIMANCHE ou le jour férié.

N Urgences de nuit

BAZANCOURT	Pharmacie DEBOEUR-LIOUX	Tél : 03 26 03 31 19	53 rue Jean Jaurès
WITRY LES REIMS	Pharmacie DENIS VARNIER	Tél : 03 26 97 11 77	2 place Gambetta
WARMERVILLE	Pharmacie du Val des Bois	Tél : 03 26 03 83 45	7 rue du val des bois
BETHENVILLE	Pharmacie BEREHOUC-BIARD	Tél : 03 26 03 76 54	2 place du 8 mai 1945
WITRY LES REIMS	Pharmacie OULDYAHOU	Tél : 03 26 97 14 92	1 avenue des Nelmonts
PONFAVERGER	Pharmacie PARISEL-PRUVOST	Tél : 03 26 48 72 14	1 rue Journe
CERNAY LES REIMS	Pharmacie HERRSCHER-ROBERT	Tél : 03 26 07 13 10	22 H rue Charles de Gaulle

IMPORTANT
En cas d'urgence, prière de téléphoner à la pharmacie de garde
AVANT VOTRE DÉPLACEMENT



LE SAVIEZ vous ?

Tirage à 650 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

Notre village a été durement impacté par la première guerre mondiale, de par sa proximité avec les zones de combats durant quatre ans. Au sortir de la guerre, le bilan est lourd tant du point de vue humain (100 habitants décédés par fait de guerre, une population qui passe de 600 à 292 habitants au recensement de 1921), qu'en termes d'urbanisme (210 maisons détruites par la guerre).

Une des préoccupations majeures du conseil municipal de l'époque est donc la reconstruction du village. Morceaux choisis du compte-rendu de la séance extraordinaire du 9 novembre 1919, présidée par le Maire, **Monsieur Pérard**.

(...) « Le conseil, à l'unanimité, considérant :

- que la presque totalité des immeubles étant détruits ou irréparables, rien ne s'oppose à des modifications ou même à des transformations,
- que les voies étroites d'avant-guerre, créées pour une population viticole ne répondent plus aux besoins de la population actuelle essentiellement agricole.
- qu'il importe d'appliquer les principes d'hygiène et de salubrité comportant tout d'abord des voies spacieuses,

Décide :

- Le chemin de grande communication n°6 de Reims à Vouziers qui forme les rues Chanzy et Gambetta sera élargi, vu la grande circulation qui y existe, à 14 mètres.
- La voie formée par les rues de Bétheny, Thiers et de Sillery, sera portée à 12 mètres et redressée à son passage à l'église.
- La rue de Witry-lès-Reims sera élargie à 12 mètres et redressée pour aboutir à l'angle de l'église.
- Les autres rues seront portées à 10 mètres sauf la ruelle des Gaulois qui sera remplacée par une rue de 8 mètres (...).

(...) Considérant que la proximité de Reims et l'établissement du chemin de fer de la banlieue de Reims amèneront le développement du village, qu'il importe que le village soit embelli afin qu'il demeure avec ses alentours un but de promenade pour les Rémois, comme ils l'étaient avant la guerre, il décide :

- La mairie et les écoles, détruites, seront reconstruites sur un terrain plus vaste (...)
- Une grande allée de 20 mètres de largeur, plantée d'arbres, partant de la gare de Cernay, sera créée et aboutira en ligne droite à la place publique face à la nouvelle mairie, afin de permettre aux voyageurs l'accès facile du centre du village (...).

La question de l'eau potable sera également un sujet important, « les puits ayant presque tous été contaminés par suite de l'occupation allemande ». Des recherches d'eau potable seront faites dans la partie montagneuse de Cernay-lès-Reims.